

Cabinet du Maire

**Monsieur Jean Pierre GROUZARD**  
**Président de la Fédération Française**  
**des Curistes Médicalisés**  
2, rue des Frères Rodriguez  
72700 ALLONNES

Saint-Amand-les-Eaux, le 18 septembre 2017

**Ref :** AB/VM/VA N° 18139

**Objet :** Accessibilité des bus de la ligne 121 et signalisation de l'établissement thermal

**Monsieur le Président,**

Suite à votre courrier du 11 septembre dernier, où vous avez porté à mon attention deux problèmes mis en avant lors de la réunion du 17 août des curistes de Saint-Amand, je tenais à vous informer que j'ai fait remonter le problème de l'accessibilité des bus de la ligne 121 à Mme Anne-Lise DUFOUR, présidente du SIMOUV. Vous trouvez ci-joint, la copie de mon intervention.

Concernant le problème de signalisation de l'établissement thermal, j'ai transmis votre sollicitation à mes services techniques, afin qu'ils implantent plus de panneaux de signalisation sur la commune.

Espérant avoir répondu à vos demandes, je vous prie de recevoir, **Monsieur le Président**, mes salutations dévouées.

**Le Maire,**



**Alain BOCQUET**

**HÔTEL DE VILLE**

65 Grand'Place  
BP 30209  
59734 Saint-Amand-les-Eaux Cedex  
Tél : 03 27 22 48 00  
Fax : 03 27 22 48 01  
contact@saint-amand-les-eaux.fr